



Collectif Interassociatif Sur la Santé

- Communiqué de presse -

Paris, le 3 avril 2014

Remaniement : la Santé n'est plus une priorité ?

Après le remaniement ministériel, la santé disparaît de la hiérarchie des priorités gouvernementales. On s'étrangle ! Certes, devant les interrogations manifestées par certains toute la journée de mardi, il a été précisé que « bien entendu » les affaires sociales comportaient bien la santé dans leur périmètre...

La santé méritait à elle seule un ministère de plein exercice tant les défis qui nous attendent sont nombreux, au surplus sous la contrainte financière.

- Franchement, nous avons besoin d'une véritable révolution de santé publique. Si nous voulons durablement faire baisser la dépense de soin, c'est en commençant maintenant, sans attendre, à mobiliser l'opinion et l'ensemble des acteurs potentiels sur la promotion de la santé et la prévention des maladies.
- Nous sommes aussi confrontés à une révolution du soin : l'étendue de l'offre hospitalière nous prive des moyens de moderniser l'offre de soins de proximité alors même que les maladies se vivent de plus en plus au domicile, impliquant de plus en plus fortement les entourages et réclamant une meilleure coordination des soins.
- D'ailleurs, un meilleur accompagnement est aussi réclamé par les malades eux-mêmes et leurs proches. A côté des soins qu'il convient de continuer de prodiguer aux patients, il s'agit maintenant de mettre à disposition de ceux d'entre eux qui le réclament parce qu'ils en ont besoin des actions d'accompagnement devenues indispensables. Il est saisissant que la stratégie nationale de santé parle à sept reprises de l'accompagnement des professionnels de santé et jamais de l'accompagnement des patients !
- Enfin, les associations agréées de santé se sont vues confier une mission exclusive de représentation des usagers au nom de l'intérêt général : mais elles sont laissées sans moyens appropriés à cette mission. Pire encore, quand la loi leur donne des moyens comme en 2012 où les industries de santé ont été taxées à hauteur de 5 millions d'euros pour permettre aux associations de mieux mettre en œuvre cette mission légale, l'argent disparaît, pour l'essentiel, dans d'autres poches que celle des associations d'usagers !!!

Alors que le président de la République a directement évoqué la sécurité sociale, et tout aussi directement la santé, dans son discours du 31 mars 2014, l'absence d'un département ministériel dédié à la santé est atterrante.

S'agit-il d'un prélude à une vision exclusivement comptable de la santé ? Augurant d'un autre déni : 12 % du produit intérieur brut sans véritable stratégie, sans ambition de santé publique, sans innovation alors que les besoins se manifestent et que les biotechs et les NTIC nous permettraient des gains considérables, tant économiques que de qualité et d'espérance de vie.

Contact presse :

Marc Paris – Responsable communication – Tél. : 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95

ADMD - AFD - AFH - AFM - AFPric - AFVS - AIDES - Alliance du Cœur - Alliance Maladies Rares - ANDAR
APF - Autisme France - AVIAM - Epilepsie France - Familles Rurales - FFAAIR - FNAIR - FNAPSY - FNAR - FNATH - France Alzheimer
France Parkinson - FSF - Générations Mouvement - La CSF - Le LIEN - Ligue Contre le Cancer - Médecins du Monde - Renaloo
SOS Hépatites - Transhépate - UAFLMV - UNAF - UNAFAM - UNAFTC - UNAPEI - UNISEP - UNRPA - Vaincre la Mucoviscidose - VMEH